

POGGIO DI NAZZA

Un parc photovoltaïque aux retombées sociales



Le parc photovoltaïque, installé par la société Solaire Direct sur la commune de Poggio-di-Nazza, contribue à travers le CCAS au mieux-être de la population du village. (Photo S. G.)

Dans une économie de marché sans cesse tournée vers le profit, la spéculation et l'enrichissement, le mécénat à caractère social des entreprises mérite d'être souligné. Et lorsqu'il s'adresse à des communes de l'intérieur confrontées aux difficultés de la ruralité, à l'isolement voire à la solitude des personnes âgées, il devrait même avoir valeur d'exemple.

Le parc photovoltaïque installé récemment à Poggio-di-Nazza va générer sans nul doute des retombées économiques intéressantes pour le territoire. Mais, grâce à la convention de mécénat signée entre le centre communal d'action sociale et les représentants de la société Solaire Direct, l'opération acquiert aussi des lettres de noblesse.

Avec un engagement annuel programmé de 38 000 €, l'entreprise devient le premier soutien financier du CCAS. Et permettra à cet organisme social municipal d'or-

ganiser de nombreuses festivités et événements. Autre domaine d'application de ce mécénat, le soutien direct aux personnes âgées, aux enfants et aux foyers les plus modestes frappés par la précarité. Ainsi, des versements exceptionnels pourront être octroyés à l'occasion d'un décès ou d'un problème de santé. Des aides alimentaires, des primes à la naissance et à la scolarité - pour les enfants et adolescents de la maternelle à l'université - sont également au programme. Ainsi qu'une participation de l'ordre de 50 % au coût du transport scolaire.

Financement du CCAS et aides directes

Et le champ des possibles ne s'arrête pas là puisque par essence, cette société spécialisée dans le photovoltaïque permettra aux foyers de la commune, en fonction de leurs ressources et de la composition fa-

miliale, de bénéficier aussi d'une aide à l'énergie. Un petit coup de pouce non négligeable lorsque l'on sait que la facture énergétique impacte sévèrement le budget des familles. « Cette convention nous permet d'améliorer considérablement le quotidien des résidents de la commune et donne une réactivité importante au CCAS. Non seulement dans la détection des difficultés mais aussi dans la finalisation des aides accordées. Les activités sportives et culturelles ne sont pas oubliées. Ainsi, le pèlerinage à Lavasina réalisé en septembre dernier a bénéficié d'un financement issu de cette convention », explique le maire Jean Noël Giudici.

Il est réconfortant de voir que l'humain peut être au centre des préoccupations d'une commune et d'une entreprise. Et quand ils contribuent au mieux-être d'une population rurale, le partage enrichit et le don rend noble.

PATRICK BONIN